

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT

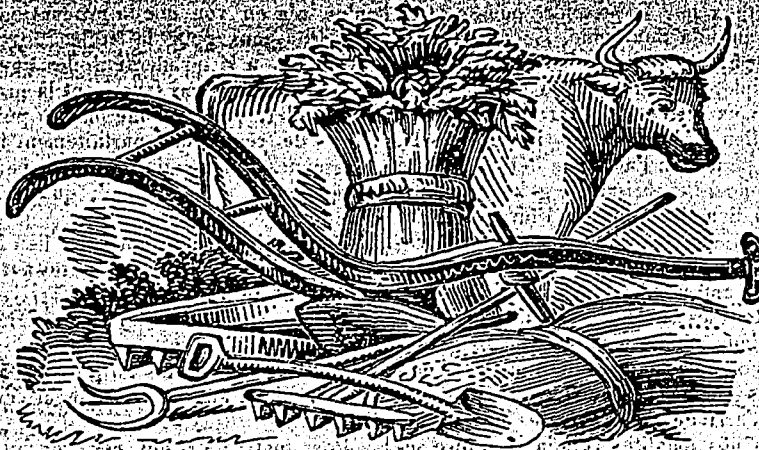
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emprunons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des légumineuses fourragères

DU TRÈFLE-BLANC

(Suite.)

Récolte du trèfle blanc.—La manière la plus ordinaire de récolter le trèfle blanc est de le faire consommer sur place par le bétail, c'est-à-dire de le faire pâturer; car généralement, pour ne pas dire toujours, la croissance de la plante permet difficilement le fauchage, tandis qu'elle favorise beaucoup la consommation sur place et donne un rendement considérable.

Cependant le pâturage du trèfle blanc, surtout lorsqu'il occupe seul le terrain, à l'exclusion de toute autre plante, donne lieu à un accident appelé *météorisation* ou *passage*: accident très-grave qui peut souvent entraîner la mort de l'animal, si on n'y apporte de prompts et énergiques remèdes. Avec quelques précautions, on pourra souvent éviter cet accident. Ainsi suivant MM. Girardin et Dubréuil, " on a observé que les bestiaux sont d'autant plus exposés à la météorisation; 1o. que cet aliment (le trèfle vert) succède immédiatement à une nourriture sèche, et qu'ils la mangent avec plus d'avidité; 2o. que le trèfle est plus jeune et plus succulent; 3o. qu'il est mouillé par la rosée et qu'on l'a fait pâturer sur place; 4o. qu'on le fait consommer à l'étable après qu'il a été en partie flétri par le soleil, ou bien que, fauché au soleil, il s'est échauffé en tas; 5o. enfin, qu'on fait boire les animaux immédiatement après leur repas. Il est donc prudent de ne mettre les bestiaux dans les jeunes trèfles, au printemps, que pendant très-peu de temps à la fois, chaque jour, afin de les habituer progressivement à cette nourriture, et de choisir le moment où la rosée a été séchée par le soleil."

Tous les animaux herbivores sont sujets à la météorisation; les chevaux et les moutons aussi bien que les bêtes-à-cornes. Cependant elle est plus fréquente chez les vaches et les moutons que chez les chevaux.

Beaucoup de causes peuvent produire la météorisation, mais entre toutes le pâturage du trèfle blanc ou rouge est la plus fréquente. " Elle résulte, dit M. Eug. Gayot, de circonstances favorables au développement d'une grande quantité de gaz. Or, l'humidité et la chaleur sont les causes premières de la fermentation rapide des plantes. Sous leur influence, cette fermentation a lieu à différentes matières gazeuses et l'accumulation en excès de ces corps produit l'accident."

Le même accident pourrait arriver avec le trèfle blanc mélangé avec d'autres plantes, tel qu'on le trouve dans la plupart des pâturages; mais cela seulement dans certaines circonstances heureusement très-rares.

Pour le trèfle blanc, comme pour les herbages naturels, le meilleur mode, le mode le plus économique est le pâturage en petits enclos; afin que les bestiaux foulent aux pieds le moins d'herbe possible et que par conséquent le rendement en fourrage soit plus élevé.

Il existe une deuxième manière de tirer parti du trèfle blanc, c'est par le fauchage et la transformation en fourrage sec. Tous les climats et tous les sols ne se prêtent pas également à ce genre de récolte; au contraire, ce ne sont que ceux où le trèfle blanc peut prendre un grand développement en longueur; par exemple, dans les climats humides des pays froids. Dans ces circonstances, la légumineuse devient excessivement touffue et ne peut suivre la direction naturelle de son accroissement qui est de ramper à la surface du sol; alors gênée dans cette direction, elle s'éleve verticalement et peut atteindre très-souvent la longueur de 12 à 15 pouces. Cette taille est suffisante pour que le fauchage devienne très-facile. Toutes les opérations de fauchage et de fanage pour le trèfle blanc se font de la même manière que pour le trèfle rouge; en observant les mêmes règles et prenant les mêmes précautions.

On peut, dans nos localités, obtenir la même année deux coupes de trèfle blanc; mais la première seule est très-abondante; tandis que la seconde n'étant pas favorisée d'une température aussi avantageuse ne se développe que très-peu en longueur et donne peu d'herbe fauchable. Lors du fanage de cette

seconde coupe, on éprouve des pertes considérables par le grand nombre de feuilles qui restent sur le champ et que ni les râtaux, ni les fourches ne peuvent ramasser. Si l'on fait pâturer cette seconde pousse, les mêmes déperditions n'ont plus lieu. Le bétail consomme cette herbe tendre avec une extrême avidité et aucune partie n'est perdue. Il est donc bien plus avantageux, même dans les circonstances où le trèfle blanc peut être fauchable, de ne récolter par la faux que la première pousse et de livrer la seconde au pâturage jusqu'à l'automne. Lorsque l'assolement suivi permet de faire pâturer le trèfle quelques années, deux ou trois ans, par exemple, il ne faut pas, la première année du pâturage, que les bestiaux restent trop tard à l'automne.

Ce pâturage tardif donne lieu à deux graves inconvénients. En premier lieu, les grandes pluies de l'automne détrempent le sol et les gros animaux y enfoncent en brisant le gazon et déracinant les plantes. En second lieu, les froids de l'hiver arrivent et arrêtent la végétation avant que les plantes se soient développées suffisamment; elles sont alors sans force pour résister aux intempéries de l'hiver et grand nombre périra.

On ne comprend pas assez tous les avantages que l'on retire de la cessation du pâturage quelque temps avant les fortes gelées de la fin de l'automne et du commencement de l'hiver. Lorsqu'on éloigne les bestiaux des champs engazonnés 15 jours, ou mieux trois semaines avant l'arrivée de ces fortes gelées, qui d'ordinaire se font sentir dans nos localités vers la première semaine de novembre, l'herbe continue sa croissance jusqu'au moment où toute végétation herbacée s'endort; alors premier avantage, les racines acquièrent plus de vigueur et peuvent résister plus victorieusement au déchaussement produit par l'action de l'eau qui se congèle dans les sols. De plus, les feuilles et les liges des plantes qui se sont ainsi développées, et que l'on considère faussement comme une perte, constituent une bonne couverture qui, à la vérité, est peu épaisse, mais néanmoins suffit pour protéger les jeunes pousses au printemps suivant.

Une des premières causes qui font que souvent les herbes tardent beaucoup à repousser après la fonte des neiges, c'est que les plantes les plus précoces en général et les trèfles en particulier, commencent à végéter de trop bonne heure au printemps. Alors les froids rigoureux qui arrivent encore après que la terre est découverte, saisissant ces pousses jeunes et tendres les font infailliblement périr, ce qui ne leur permet de repousser que très-tard. Eh bien, si ces jeunes pousses hâtives étaient recouvertes d'un abri quelconque, paille, balles, feuilles, etc., qui pût suppléer à cet épais manteau dont la neige les prive en fondant, elles n'auraient pas autant à souffrir des fortes gelées du printemps, nous pourrions même ajouter qu'elles n'en souffriraient pas du tout. Les plantes qui n'ont pas été rasées à la fin de l'automne, les champs d'où l'on a éloigné les bestiaux environ trois semaines avant l'arrivée des fortes gelées, le possèdent ce manteau, cet abri qui suffit pour préserver les jeunes pousses lorsqu'elles sont le plus sensibles à la gelée, c'est-à-dire dans le premier moment de leur croissance. La perte qui semblait, l'automne précédent, résulter du défaut de consommation de l'herbe n'en est plus une maintenant: elle permettra au cultivateur de mettre ses bestiaux plus tôt, de faire cesser ainsi la dispendieuse consommation des fourrages secs et de la remplacer par la nourriture délicate et abondante des pâturages bien traités. Certes, la perte est plus que compensée par cette nourriture qui, surtout pour les vaches laitières qui venant de mettre bas, est des plus favorables.

Récolte des graines de trèfle blanc.—Pour le trèfle blanc, comme pour le trèfle rouge, il est très-avantageux de se procurer de bonnes semences; mais malheureusement, on n'est certain de la bonne qualité de celles que l'on possède que lorsqu'on les a récoltées soi-même, car les graines que nous livre le com-

merce ne sont pas toujours de celles que l'on doit recommander.

La graine de trèfle blanc ne se récolte pas sur la première pousse de la plante. Cette pousse, favorisée extraordinairement par l'humidité du printemps, prend un développement considérable, ses tiges s'enchevêtrent les unes dans les autres et forment un tapis impénétrable; cela est certainement avantageux, lorsqu'on n'a en vue que la production du fourrage; mais comme nous le disions pour le trèfle rouge, les circonstances les plus favorables à la production des tiges et des feuilles, sont très-rarement celles qui favorisent la production des semences.

En effet, pour qu'une plante puisse donner des graines capables de reproduire parfaitement l'espèce, sans aucune dégénérescence, il faut que toutes ses parties aient pu prendre un développement proportionnel, qu'aucune n'ait été gênée dans ses fonctions.

Ce développement normal a lieu lorsque les végétaux ne sont pas trop serrés les uns contre les autres, ni trop touffus. Malheureusement ce n'est pas ce qui arrive pour la première pousse du trèfle blanc, et, si on lui demandait une récolte de graines, ces dernières seraient peu nombreuses et très-souvent mal conformées. Tandis que plus tard, la végétation, étant moins ardente, permet mieux aux fleurs de se former et à la fécondation d'avoir lieu.

Pour mettre à profit, ces propriétés de la plante, tous les praticiens recommandent de faire pâturer le trèfle blanc jusqu'à la fin de juin au plus tard; et c'est sur les tiges qui se développent ensuite que l'on récolte la graine. Pour cela on attend que les plantes soient entièrement déflurées et que les têtes aient pris une teinte brune. On les laisse sécher complètement sur pieds, après quoi on fait la récolte, soit à la faucille, soit à la faux, soit au moyen de peignes pour le trèfle rouge. L'égrenage se fait aussi de la même manière; seulement, comme les semences se détachent plus facilement des têtes du trèfle blanc que de celles du trèfle rouge, l'opération ne rencontre pas autant de difficulté.

Le rendement du trèfle blanc en graines est toujours plus faible que celui du trèfle rouge. Ainsi en moyenne on calcule qu'un arpent de trèfle blanc peut donner 4 à 4½ minots, chaque minot pesant 74 livres lorsque la graine est de bonne qualité ou a un poids total de 296 à 333 livres.

REVUE DE LA SEMAINE

Son Excellence le Gouverneur-Général et Sir N. F. Belleau assistaient, vendredi le 9 juillet dernier, à la séance que donnait l'Université-Laval pour clore l'année académique 1868-69. M. F. Langelier, professeur de droit, a prononcé pendant cette séance un discours peu flatteur pour messieurs les anciens notaires, avocats, et médecins. Nous oserons même dire que le savant professeur a de beaucoup dépassé les limites du vrai dans ses appréciations; tous ont déploré cet écart. À l'adresse qu'a lue M. le Recteur de l'Université, Son Excellence a répondu en félicitant Québec de ses nombreuses institutions d'éducation et de charité.

Ce qu'il y a de plus important à noter depuis notre dernière Revue, c'est le discours qu'a prononcé Sir John Young au banquet que lui ont donné les citoyens de Québec, le 15 du courant. Depuis assez longtemps, comme on le sait, plusieurs journaux redisent sur tous les tons que l'Angleterre veut abandonner le Canada, et ils se fondent pour accréditer ce bruit sur la détermination, prise par le gouvernement anglais, de retirer les troupes qui sont dans le pays. Sir John Young, abordant la question, a cru devoir déclarer que l'Angleterre n'a qu'un vœu

à l'endroit du Canada : le voir prospérer, heureux et puissant. Il a ensuite donné les raisons du retrait des garnisons anglaises ; elles sont au nombre de trois : il n'y a pas de conflit à craindre actuellement ; le désarmement d'une partie des troupes permettra de diminuer les taxes qui pèsent lourdement dans certaines parties de l'Angleterre et de l'Irlande ; il est important et avantageux d'avoir un grand nombre de troupes concentrées sur un seul point, afin de les accoutumer à manœuvrer en grand. Son Excellence a enfin ajouté que l'Angleterre accorderait au Canada tout ce qu'il désirerait en fait de changements, et qu'elle lui conserverait toujours son amitié.

La Chambre des lords n'a accepté le bill de M. Gladstone qu'après l'avoir amendé ; or, on regarde presque comme certain que les Communes rejetteront les amendements des lords et qu'il se produira de fortes commotions qui pourraient bien mettre en danger les vieilles institutions anglaises. L'agitation, qui règne aujourd'hui en Angleterre à propos du bill Gladstone, est très-grande.

L'empereur Napoléon III a opéré des réformes considérables dans le système de son gouvernement : il a cru devoir doter la France des libertés constitutionnelles. On craint beaucoup que l'octroi de ces libertés ne produise plus de mal que de bien, car la France en a jadis goûté pour son malheur. Ce qu'il faut à la France pour être heureuse et tranquille, c'est un gouvernement franchement catholique.

Dans une allocution prononcée dans le consistoire secret, tenu le 25 juin dernier, Pie IX a vivement déploré la nouvelle loi éditée et promulguée par le gouvernement italien, loi qui ne craint pas de soumettre le clergé à la conscription militaire. Il a de plus déploré les maux dont souffre notre sainte religion dans l'empire d'Autriche et le royaume de Hongrie, de même que les persécutions auxquelles elle est en butte en Espagne et surtout dans la Russie. Le Saint Père a ajouté qu'au milieu de toutes ses angoisses, il trouverait une profonde consolation dans le zèle que déploient les Evêques du monde catholique pour la défense des grands intérêts sociaux et religieux.

M. Ls. Veullot nous faisait voir la semaine dernière, quelle est l'œuvre de Dieu dans le monde actuel, quel rôle jouent dans ce monde l'armée fidèle et l'armée infidèle. Il va maintenant nous dire quel est le rôle temporel de la sainteté. Il est nécessaire de le connaître : nous répondrons avec plus d'ardeur au vœu du Chef visible de l'Eglise qui, dans les jours que nous traversons, invite tous les fidèles à se sanctifier et leur accorde à cette fin la faveur extraordinaire d'un jubilé universel.

« Le monde charnel, dit M. Ls. Veullot, celui de qui il est écrit : *N'aimés point le monde, fuyez le monde*, ce monde-là ne sait pas que la sainteté le fait vivre, ni comment elle le fait vivre. Il sent seulement qu'elle le contraint et le domine, quoiqu'il entreprenne pour échapper à son action. Il la combat, il la diffame, il la persécute, il voudrait l'anéantir. De là cette permanente conjuration des ténèbres contre la lumière, des fils de Satan contre les enfants de Dieu. Car il y a des fils du diable ; la vérité incarnée l'a dit : *Vos estis à patre Diabolo*, et c'est une nombreuse et terrible lignée. Elle conjure donc ; elle ourdit trames sur trames, crimes sur crimes contre les enfants de Dieu. Elle voudrait empêcher la terre de produire des saints, parce qu'alors la terre périrait, et que le diable, qui est partout et toujours essentiellement destructeur, et qui n'est que cela, veut partout et toujours ouvrir des voies à la mort. Grand combat, grand mystère ! Pourquoi y a-t-il une race hostile au sang de Jésus-Christ, une renaissante légion de la mort, qui aime le mal, qui hait le bien, qui se dévoue au mensonge, qui ferme les yeux quand nous lui montrons le ciel, qui pour un vil salaire et même sans salaire, par un abominable amour, prend

obstinément son chemin vers la mort ? Elle parle, elle écrit, elle calcule, elle est éloquente, ingénieuse, elle a tous les talents que le monde admire, elle est pleine d'inventions et de séductions pour le mal, pleines de faveurs contre le bien. Là où elle voit des peuples heureux, des âmes qui vivent dans la paix et dans l'innocence, quelle astuce pour les séduire, quels rugissements pour les effrayer, quelle rage pour les tuer et pour les perdre ! Elle veut la mort ; elle s'efforce d'abolir la sainteté qui est l'égide de Dieu, par laquelle le monde est abrité de la mort. Et le monde, comme un enfant imbécille, lui tend les bras, lui dit : Viens à moi, délivre-moi des saints ; écarte ces hommes qui me parlent de Dieu, qui se mettent entre moi et la liberté, entre moi et le plaisir !

« Vaines entreprises de Satan, vaine complicité du monde ! Par la mystérieuse génération des sacrements, par le miracle de la prière, par la grâce, par le soin, par l'intervention constante de Jésus-Christ, la sainteté se perpétue, et lutte, et triomphe, et la terre est pleine de saints. Vous ne les voyez pas, ou vous n'en voyez que peu, parce que vous regardez le monde ; mais nous, enfants de l'Eglise, nous regardons les petits, nous regardons les obscurs, nous savons comment vivent les œuvres de Dieu, nous voyons les saints. Il y en a beaucoup, et leur nombre l'emporte peut-être sur celui des méchants, tout-à-fait méchants. La terre en est pleine. Vous ne comptez pas tout ce qui ne paraît pas : les petits enfants qui vivent dans la grâce du baptême ; les pauvres paysans qui font le signe de la croix en commençant leur journée, et qui remercient Dieu de leur repas de pain et d'herbe, et de leur sommeil tranquille dans leur chaumière ouverte au vent ; vous ne comptez pas les recluses dans leurs monastères, d'où la prière perpétuelle s'épanche sur vous. Nous autres, nous les comptons. Or, tout cela prie, tout cela mène une vie innocente, tout cela fait pénitence, et tout cela vous sauve.

« Que répondait Dieu à Jonas, qui lui reprochait d'avoir pardonné à Ninive impénitente ? Quoi, dit le Seigneur, serai-je tomber le feu du ciel sur une ville où je vois cent mille âmes qui ne sont pas en état de distinguer leur main droite de leur main gauche ? Ainsi, en faveur de la simple ignorance, Dieu couvre de sa miséricorde la multitude des pécheurs. Or, les ignorants sont encore ici, et ce ne sont pas eux seulement qui écartent la foudre. Il y a des milliers et des milliers d'âmes saintes qui distinguent le bien du mal, qui connaissent l'un et l'autre, qui s'éloignent du mal en dépit de toutes ses séductions, qui embrassent le bien malgré toutes ses apâtes terribles à la nature. Dans la foule de ces âmes saintes, il y en a d'héroïques. Les chrétiens en connaissent beaucoup, Dieu en connaît davantage. Il repose ses regards sur ces dévouements obscurs et persévérants, sur ces charités inconnues, sur ces grandeurs inaperçues des hommes. L'amour de Dieu pour une âme qui l'aime, qui peut dire ce que c'est ! Il la voit occupée de lui seul, obéissante à faire ce qu'il prescrit, attentive à découvrir, à deviner ce qui peut lui plaire, dédaignant tout le reste, acceptant les travaux, les humiliations, les souffrances, les croix intérieures, se fiant à lui d'une ardeur et d'un amour que ne peuvent ébranler ni le monde ni l'enfer. Dieu donc aime ces âmes. Encore une fois, pesez cela, l'amour de Dieu ! sondez ces mots, tâchez de mesurer ce qu'ils renferment ! Dieu qui a créé le ciel et la terre, Dieu qui nous a donné Jésus-Christ, c'est ce Dieu là qui aime ces âmes, qui se rend attentif et, je l'ose dire, docile à leurs prières. Devinez maintenant ce qu'elles ne peuvent pas entreprendre et réaliser. »

Cruauté envers les animaux

Une société établie à Montréal pour protéger les animaux.

contre les mauvais traitements vient de faire distribuer partout dans les campagnes une feuille ayant pour titre *L'ami des animaux*, avec une vignette des plus originales. On y voit deux hommes attelés au collier à un lourd charriot. Un veau gravement assis sur le devant sert de cocher; sa patte est armée d'un fouet menaçant. La voiture est chargée de têtes d'hommes, de jambes et de bras. Le long du chemin, plusieurs bêtes se dressant sur leurs pattes de derrière regardent passer le charriot avec une grande satisfaction.

Cette fantaisie de dessinateur est bien faite pour faire voir la cruauté des conducteurs d'attelages frappant à tort et à travers sur leurs pauvres bêtes. Puissent-ils comprendre que les animaux domestiques ne sont pas des machines, mais qu'ils sont assujettis au pouvoir de l'homme pour le service et non pas pour en être maltraités sans rime ni raison.

L'animal domestique qui rend tant de services à l'homme doit être son ami et non son esclave.

Voici des extraits de *L'ami des animaux*, numéro de juin :

Comment on peut faire du bien aux animaux.

Quand vous voyez les garçons qui volent les nids d'oiseaux ou qui jettent des pierres aux oiseaux, aux écureuils ou à n'importe quel animal inoffensif, ou qui les tuent ou qui les attrapent, les détruisent ou les tourmentent, dites-leur que tous ces animaux souffrent la douleur comme nous et aiment peut-être autant la vie et la liberté que nous, et ont tous été créés et mis sur la terre pour un but utile. Demandez-leur quel plaisir il peut y avoir à les tuer, à les blesser ou à les faire souffrir. Demandez-leur s'il y a de la bravoure à tourmenter le faible, et s'il ne serait pas plus noble et honorable de protéger ces créatures qu'il n'a plu à notre Père dans les cieux de créer et de conserver? Quant aux gros animaux, vous avez bien des occasions de leur faire du bien. Nourrissez-les, abreuvez-les, parlez-leur avec douceur, essayez de les rendre heureux et voyez combien ils seront reconnaissants et tout vous aime et combien *cela vous rendra heureux* de les voir heureux. Mes jeunes amis, tout acte de bonté que vous ferez pour le faible et celui qui est sans défense vous rendra plus heureux, plus noble et meilleur; tous les gens de bien vous aimeront et vous respecteront et à mesure que vos corps croîtront, vos cœurs deviendront plus généreux et plus nobles et seront en bénédiction au monde.

Vaches rucuses.

C'est là peut-être une des choses les plus ennuyeuses et désagréables sur une terre, et à laquelle il est impossible de remédier. La sévérité et les coups sont plus qu'inutiles parce que non-seulement ils font dommage à l'animal mais aussi au lait. Si une vache rucuse et n'a pas d'ailleurs de bonnes qualités pour contrebalancer sa mauvaise habitude, rendez-la, ou engraissez-la, mais ne la battez et ne la maltraitez jamais. C'est une "habitude" et on ne peut rien y faire. Si la douceur n'y peut rien, la dureté ne réussira pas mieux. Nous avons eu à différents temps des rucuses les plus invétérées et celui qui écrit ces lignes les a traitées pendant plusieurs années. Nous avons essayé les coups, en passant même une corde sur le dos et toute autre espèce de sévérité sans succès; une des rucuses (la plus rucuse de toutes) était un prodige pour le lait. Après avoir fait son veau, elle nous donnait pendant plusieurs semaines une telle quantité de lait que le dire nous exposerait à être accusé d'exagération. Si elle n'était pas attachée, elle donnait un seau plein de lait et aussitôt qu'on avait fini de la traire, elle levait le pied, le mettait dans le seau et envoyait le tout voler bien loin. Si elle était de bonne humeur elle ne faisait que mettre son pied dans le seau; mais elle ne voulait plus l'ôter et ainsi tout le lait se trouvait gâté. Il était inutile de lui attacher les pieds de der-

rière, elle était trop agile pour être domptée de la sorte, il fallait lui attacher le pied avec un nœud coulant à un bout de la corde et fixer l'autre bout solidement de manière qu'elle ne pût atteindre le seau, de la sorte elle se sentait vaincue et en l'attachant pour qu'elle ne pût reculer, le lait était hors de danger. Elle essayait cependant, presque toujours, à ruer, mais jamais avant que le pis ne soit bien égoutté. Nous la gardâmes plusieurs années et jamais personne n'eût un animal plus profitable pour le lait. Quelquefois il lui arrivait de se bien conduire, mais si on négligeait de lui remettre la corde, sa vieille habitude reparaisait et le lait se trouvait de nouveau perdu. *Elle avait été tant battue pour ses rucades avant que nous l'eussions qu'elle était devenue maligne; mais après quelque temps et quand elle ne fut plus traitée avec sévérité elle devint aussi douce que les autres, excepté lorsque le temps de la traire était arrivé; nous étions toutefois si convaincu que cette habitude était héréditaire que nous n'élevâmes aucun de ses veaux, lors même que nous la savions si bonne laitière. C'était en effet de beaux veaux! à six semaines ils pesaient de 36 à 40 livres le quartier et la viande en était aussi grâce qu'elle pût l'être. Nous avons eu bien d'autres vaches rucuses mais après les avoir connues nous ne les battîmes jamais, mais nous les attachâmes comme nous avons dit plus haut. — Canada Farmer.*

Travaux de la saison. — La fenaison.

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris :

On a dit beaucoup de choses sur la récolte des fourrages, et il reste toujours beaucoup à dire sur une opération qui intéresse si vivement la culture et l'élevage.

Une ingénieuse pratique qu'on nous signale comme étant d'une grande utilité, surtout dans les régions méridionales, c'est celle qui consiste à *revivifier* en quelque sorte les vieux fourrages desséchés, en les mélangeant avec des fourrages verts nouveaux.

C'est au moment de la mise en meule que cette mixture peut se faire avantageusement. Lorsque le nouveau foin est à moitié sec, on jette dessus, avant de le ramasser, une couche de vieux foin, desséché à l'excès, puis on mélange les deux foins par un fanage, et l'on met immédiatement en bottes. Le vieux foin se revivifie en épongeant ce qui reste d'eau ou de vapeur, de végétation du foin nouveau, et ce dernier, quoique récolté à moitié vert, est préservé par cette absorption de l'échauffement qui le détériorerait s'il était ramassé sans mélange.

Cette pratique est aussi applicable aux fourrages feuillus qu'aux foins des prairies naturelles. Les fourrages feuillus profitent même davantage, parce que moins on les fait sécher, mieux se conservent les feuilles, qui sont leur partie sino la plus nutritive, au moins la plus avantageuse pour les vaches laitières.

Il ne faut pas s'exagérer l'inconvénient d'une augmentation de main-d'œuvre qu'entraîne ce mélange; on doit observer que le fourrage ramassé demi-vert a économisé, une ou deux façons de fanage et de ratelage, et que cette économie compense bien le mélange du vieux foin avec le nouveau.

D'ailleurs on peut n'opérer le mélange qu'au moment de la mise en bottes. Un homme fait le mélange, et le botteleur ramasse le foin mélangé et lie les bottes.

Animaux importés.

Nous apprenons que M. E. X. Lambert, de la Rivière-du-Loup (en haut), se propose d'acheter de M. L. B. Silver, de Salem, Columbiana Co., Ohio, éleveur le plus en renom aux Etats-Unis, un couple de cochons White-Chester, qu'il devra payer \$50 à l'âge de six semaines. Ceci prouve favorablement

à l'égard de cette race de cochons dont l'importation en a été faite de la ferme de M. L. B. Silver; il y a deux ans, par l'Éditeur de la *Gazette des Campagnes*.

Voici un extrait de la *Gazette de Joliette*, d'une liste des animaux importés par la société d'agriculture de Joliette, et vendus le 26 juin dernier aux membres de cette société :

Veau *Durham* (13 mois), vendu à M. Auguste Drolet et frères, de Ste. Elizabeth—\$62.50.

Veau *Galloway* (13 mois), rendu à MM. De Lanaudière et autres de Joliette—\$50.

Veau *Devonshire* (18 mois), rendu à M. Crépeau, écr., de St. Félix—\$34.

1 bélier, *Costwold-Leicester*, rendu à Ls. Bellerose, de St. Félix—\$16.

1 bélier, de même race, rendu à A. Guilbault, écr., de Ste. Elizabeth—18.50.

1 bélier, de même race, rendu à Jos. Rivest, de St. Paul—\$11.

1 brebis, de même race, rendue à Jos. Geoffroy, de Ste. Elizabeth—\$12.

1 brebis, de même race, rendue à J. Bte. Geoffroy, de Ste. Elizabeth.

Ces bêtes à cornes ainsi que ces moutons, sont de race pure et sont très gros pour leur âge. Les moutons ont la laine très-longue et en fournissent huit livres généralement par tonte.

Les prix payés pour ces animaux, nous dispensent de tout commentaire et disent assez leur valeur.

Petite chronique agricole

On lit dans le *Pays* :

“L'on s'accorde assez généralement à représenter l'apparence de la récolte, dans le Bas-Canada, comme très-favorable jusqu'à présent; mais on pense que si le temps ne se met pas directement à la chaleur avec un peu de sécheresse le produit en grains sera fort diminué.

“Les journaux des États-Unis et le rapport du Bureau d'agriculture de Washington annoncent une récolte de beaucoup supérieure à la moyenne des dernières années. Dans l'Ohio, le blé pour lequel les accapareurs avaient refusé \$2 se vend aujourd'hui \$1.10. On calcule que dans l'ouest de New-York, le produit du blé sera de 40 minots par arpent et l'orge de 50 minots.”

— Le *Morning Chronicle* nous apprend que le Conseil Exécutif de la Province de Québec vient de nommer, à un salaire de \$14,000.00 par année, le colonel Charles De Salaberry comme Surintendant des Bois et Forêts.

— Le *Constitutionnel* nous informe qu'une société de colonisation doit bientôt se former dans le comté de Champlain, et que l'honorable M. Chapais doit s'y rendre pour aider lui-même à l'organisation.

— Une assemblée dans le but de former une société de colonisation dans le comté de Maskinongé a dû avoir lieu à la Rivière-du-Loup dimanche dernier. Il n'est pas à douter que les véritables promoteurs de l'agriculture, qui se trouvent en grand nombre dans ce comté, accorderont à cette société tout leur appui et toute leur influence.

Il est fortement question de la formation d'une semblable société dans le comté de Kamouraska. Espérons que les organisateurs de cette société seront bientôt appelés à faire l'élection des officiers qui devront la diriger.

— Nous lisons dans la *Gazette de Joliette* ce qui suit: “Les ministres ne sauraient faire une plus excellente nomination pour

la Chambre d'agriculture dans notre District que celle de Louis Lévêque, écr., N. P., de D'Aillebout, dont les connaissances et les aptitudes le recommandent hautement à cette place. Les services qu'il a rendus, l'activité dont il fait preuve, la confiance qu'il inspire, ne laissent aucun doute sur sa prochaine promotion.

“D'ailleurs, il y a longtemps que l'Hon. Ministre de l'Agriculture, M. Louis Archambault, a pensé à ce généreux et intelligent citoyen pour le faire entrer dans la nouvelle Chambre agricole. La place lui a même été offerte par l'Hon. ministre.

“Nous ne pouvons que nous réjouir de ce choix assuré et dans peu officiel.”

— Un correspondant du *Nouveau Monde* nous informe que les corneilles font de grands ravages dans les pois et le blé d'Inde. Il leur suffit de quelques instants pour détruire les plus belles espérances des cultivateurs. On a essayé de tout pour chasser ces animaux dévastateurs; mais rien n'y fait et ils se familiarisent avec les fantômes les plus formidables. Notre correspondant déplore cette dépravation des mœurs des corneilles et dit que ce sont des animaux de progrès qui marchent avec leur siècle.

La chasse qu'on leur ferait serait plus onéreuse que lucrative, c'est pourquoi il leur suggère d'offrir une prime pour leur destruction. Il termine ainsi: “Qu'une récompense soit promise à ceux qui détruiront cette noire engeance.”

— De nombreuses commandes ont été reçues de France à New-York pour des achats de blé. Depuis quelques jours, il en a été vendu plus de cent mille boisseaux à des acheteurs français. — Le foin nouveau a fait son apparition sur les marchés de Montréal. La coupe des foins est commencée à Kingston et il y a toute apparence que la récolte en sera abondante.

RECETTES AGRICOLES

Conserves de viandes salées

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* de Paris :

Pour la confection de leurs conserves de viandes, quelques personnes composent leurs saumures d'eau, de salpêtre, de sel et de sucre, que l'on fait bouillir ensemble. Quand ce liquide est refroidi, on y place les viandes à saler sans aucune préparation préalable. Pour les viandes fumées, cette méthode ne s'emploie guère; mais elle est excellente, s'il s'agit de conserver du porc, du mouton ou du bœuf. En voici la recette: 16 pintes d'eau douce, une livre de sucre brut, 2 onces de salpêtre, 2 livres et demie de sel commun. On fait bouillir le tout; on l'écume avec soin, on laisse refroidir; puis, enfin, on y place la viande en ayant soin de la bien sécher en l'essuyant. La viande doit être recouverte par cette saumure, et le vase qui la contient sera bien fermé. Au bout de dix jours, la salaison sera bonne à cuire; mais elle peut être gardée sans inconvénients pendant deux mois, à la condition de faire bouillir une seconde fois la saumure et de l'écumer de nouveau.

On a essayé de conserver ainsi des gigots de mouton; les résultats obtenus permettent de dire que la méthode est bonne. Elle produit à la fois une nourriture économique pour les familles nombreuses et un moyen de varier les mets: ce procédé convient également pour conserver les langues. Il présente enfin le grand avantage de garantir les provisions de l'incurie des domestiques, qui généralement négligent les salaisons.

Contre-poison du phosphore

Voici ce qu'on lit dans la *Revue d'économie rurale*: Un hasard vient de faire découvrir l'antidote du phosphore. Les personnes qui éprouveraient quelque déplaisir après avoir avalé des bouts d'allumettes chimiques, peuvent réparer cette absorption malsaine en ayant une dose de térébenthine.

FEUILLETON

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

XXXIX

La seconde sentinelle

(Suite.)

— Viens, Linda dit-elle d'une voix basse et précipitée ; Satanais va partir pour Prague, afin d'aller se jeter aux pieds du capitaine général, et implorer grâce pour notre maîtresse ; mais auparavant, elle veut te donner certaines instructions.

Linda se hâta de rentrer ; quant à Gondibert, il se remit à arpenter le corridor, avec sa hallebarde.

Au bout de quelques minutes, Linda et Béatrice sortirent, pleurant amèrement ; et fermant avec soin la porte derrière elles, elles s'éloignaient lentement, lorsque la sentinelle les accosta.

— Pardon, mesdemoiselles ; mais puis-je vous demander s'il vous est survenu de nouveaux sujets de chagrin.

— N'y en a-t-il pas déjà assez pour nous briser le cœur, ? murmura Linda avec émotion. Puis, faisant un effort sur elle-même, elle ajouta : — Elles se disent adieu, peut-être pour toujours, et leur douleur est trop sacrée pour que personne en soit témoin ; c'est pour cela que nous nous sommes retirées. Dans un seconde, Satanais va sortir et se rendre immédiatement à Prague.

— Que les saints la protègent ! murmura Gondibert du fond de son âme ; et que le tout puissant Zitzka exauce sa prière !

A peine avait-il prononcé ces mots que la porte de la chambre s'ouvrit brusquement et que Satanais apparut sur le seuil. Oui, c'était bien la fille de satan, telle qu'elle était vêtue lorsque, pour la première fois, nous l'avons présentée à nos lecteurs. Un nuage épais assombrissait son front ; mais toutes traces de larmes avaient disparu de dessus son visage.

Dès qu'elle eut mis le pied dans le corridor, elle ferma la porte derrière elle, et passa en inclinant la tête devant la sentinelle qui salua de sa hallebarde cet être mystérieux qui s'était acquis l'amour et l'admiration de tous les partisans de Zitzka.

— Adieux, jeunes filles, dit Satanais en s'arrêtant un moment près de Linda et de Béatrice. Retournez auprès de ma sœur, et portez-lui les consolations dont elle a tant besoin. Moi, je vais à Prague.

— Adieu, chère madame ! dit Linda en baisant la main de Satanais.

— Puissent les bons anges vous protéger ! murmura Béatrice en lui prenant l'autre main et en la portant également à ses lèvres.

— Adieu, encore une fois, mes enfants, dit Satanais d'une voix émue et tremblante. Puis, s'adressant à Gondibert, elle lui dit : Bravo serviteur de Zitzka, Linda m'a parlé de toi, et ce que j'ai appris m'engage à mentionner ton nom au capitaine général. Sois sûr que je ne l'oublierai pas.

— Puissiez-vous réussir dans votre entreprise, madame ! dit Gondibert profondément affecté ; et puisse votre sœur échapper au péril qui la menace !

— Elle lui fit de la main un signe d'adieu, traversa le corridor et descendit un escalier qui conduisait par les derrières de l'hôtel. Quant à Linda et à Béatrice, elles rentrèrent dans la chambre d'Étina, dont elles eurent bien soin de fermer la porte.

XL

Ce qui se passait dans la salle de l'auberge.

Tandis que ces incidents avaient lieu dans une partie de l'hôtel, le magistrat et le lieutenant commandant le détachement tabourette s'étaient fait servir un bon repas dans une autre. Quand ils eurent bien déjeuné, l'officier alla dans les écuries voir si l'on avait bien soigné les chevaux, et le magistrat se rendit auprès de Henri de Brabant et de Blanche.

Le chevalier le reçut avec le respect dû à ses fonctions et à ses cheveux blancs, et Blanche fit une inclination de tête. Le magistrat leur rendit leur salut avec courtoisie ; et prenant un siège, il entra de suite en matière. — Je suis fâché de vous avoir retardés dans votre voyage, messieurs, dit-il ; mais la tragédie dont cette maison a été le théâtre m'oblige à vous adresser quelques questions.

— Nous sommes prêts à vous répondre, répliqua le chevalier ; et nous vous prions d'être assuré que nous sommes aussi profondément surpris qu'affligés de l'incident auquel vous faites allusion.

— Je ne doute pas que tels soient vos sentiments, observa le magistrat. Puis, tirant ses tablettes, il dit :

— Votre nom, je crois, est Henri de Brabant, et vous êtes chevalier antrichien ?

— Tels sont, en effet, mon nom et ma qualité, répondit notre héros.

— Et votre compagnon de voyage, qui est-il ? dit le magistrat en désignant Blanche. L'hôtelier n'a pu me donner de renseignement.

— Mon camarade, cher monsieur, se hâta de répondre Henri, devinant qu'il y avait là un sujet d'embarras pour son libérateur, mon camarade a des raisons graves et importantes de taire son nom ; et comme il ne peut y avoir, à son égard, l'ombre d'un soupçon, je ne vois pas ce qui vous obligerait à lui être désagréable.

— Dès qu'un homme refuse de se faire connaître aux représentants de la justice, fit observer le magistrat, il prête au soupçon. D'ailleurs, du moment où je m'engage à garder le secret, votre ami peut en toute confiance me dire son nom, qui, sans doute, n'est pas un mystère pour Votre Excellence.

— Je vous jure, répliqua le chevalier, que je suis autant que vous-même ignorant de tout ce qui le concerne. Mais, ce que je puis vous affirmer, c'est qu'il est aussi brave que généreux, et que je me porterais volontiers garant de son honorabilité.

— Tout cela est très-bien, dit le magistrat d'un ton froid et même sévère ; mais j'ai un devoir à remplir.

— Ce devoir, répondit Henri en l'interrompant, en vous force pas à extorquer aux voyageurs des révélations préjudiciables à leurs intérêts et pénibles pour leurs sentiments.

— Monsieur le chevalier, dit le magistrat avec plus de sévérité, un meurtre a été commis dans cette maison par une dame qui est arrivée ici dans votre compagnie, et celle de cet inconnu, ajouta-t-il en indiquant Blanche qui se tenait debout près de la porte. Ce meurtre est enveloppé d'un profond mystère, et mon devoir de magistrat m'oblige à faire, à ce sujet, une enquête sévère. Encore une fois, je vous demande donc de me faire connaître le nom et le rang de cet étranger qui s'obstine à garder baissée la visière de son casque.

— Permettez-moi de vous faire observer, dit Blanche qui avait jusqu'alors gardé le silence, pensant que Henri parviendrait à persuader le magistrat, permettez-moi de vous faire observer, dit-elle en s'avançant lentement et en donnant à sa voix un accent aussi mâle que possible, que j'ignore absolument les motifs qui ont poussé Étina à commettre un crime qui m'a saisi d'étonnement, d'horreur et de compassion, car il faut que cette jeune femme ait reçu une bien effroyable provocation pour que sa raison se soit à ce point égarée.

— Vous parlez avec sagesse, mon jeune ami ; mais croyez que je n'ai nullement l'intention de vous blesser ni de nuire à vos intérêts ; ainsi que le faisait entendre votre jeune compagnon : Si vous ne voulez pas me dire votre nom tout haut, vous pouvez l'écrire sur mes tablettes.

— Soit ! exclama Blanche au grand étonnement du chevalier qui se demanda comment elle se décidait à faire au magistrat une révélation qu'elle lui avait refusée à lui-même.

Mais à peine ces paroles étaient-elles tombées des lèvres de notre héroïne, que l'aubergiste entra et dit au magistrat quelques paroles à voix basse.

— Je vous prie de m'excuser pour un instant, dit ce dernier à Henri et à Blanche.

Et il sortit suivi de l'hôtelier.

— Un danger me menace, s'écria Blanche, dès que la porte se fut refermée derrière eux : j'ai le pressentiment d'un malheur. Probablement j'ai été découvert par les émissaires de Zitzka, et la fuite des prisonniers d'État va devenir la cause de sérieux embarras.

— Quoiqu'il arrive, vous pouvez compter sur mon amitié, répliqua le chevalier. . .

— Oh ! je vois bien ce qui se passe dans votre esprit, dit Blanche en l'interrompant. Vous êtes étonné, blessé même de ce

que j'ai consenti à faire, au magistrat une révélation que je vous avais refusée. Mais ne vous offensez pas de cela, car vous ne pouvez actuellement comprendre mes motifs, et le temps viendra où je pourrai vous les expliquer.

A ce moment, la porte s'ouvrit et le magistrat, accompagné de l'officier taborite, entra dans la chambre. Mais avant que le lieutenant eût refermé la porte, Blanche et Henri aperçurent plusieurs soldats armés de halberdes, qui étaient restés en dehors.

— Arrêtez ce jeune homme ! cria le magistrat à l'officier, en désignant Blanche.

En entendant cet ordre, notre héroïne porta la main à la garde de son épée, et Henri de Brabant dégaina sur-le-champ.

— Evitez la violence ! cria le magistrat d'un ton à la fois de supplication et de commandement. Par considération pour vous, seigneur chevalier, j'avais résolu de causer le moins d'ennui possible à votre compagnon de voyage ; mais si vous nous contraignez à avoir recours à la force, souvenez-vous que le nombre est de notre côté.

— Il a raison, dit Blanche ; je ne souffrirai pas qu'une seule goutte de sang soit répandue à cause de moi. Je me rends donc prisonnier à cet officier.

Après avoir, s'écria Henri de Brabant, qu'on nous dise la raison de la violence dont vous êtes l'objet, car la menace qu'on nous a faite ne suffirait pas à nous faire déposer les armes.

— Ecoutez donc ! dit le magistrat en tirant un papier de dessous son pourpoint : « Trois prisonniers d'Etat se sont évadés du château de Prague. L'individu qui a facilité leur fuite était couvert d'une armure absolument pareille à celle qui manque dans les salles du château. Des messagers ont été dépêchés dans toutes les directions pour ordonner son arrestation, et l'un de ces émissaires vient d'arriver tout à l'heure à l'hôtel. » A présent que je me suis expliqué, j'espère que vous n'apporterez aucune opposition à l'accomplissement d'un devoir que je suis résolu à exécuter.

— Vous n'arrêtez ce jeune homme qu'en me passant sur le corps, s'écria Henri en se plaçant devant Blanche.

— En ce cas, nous appellerons du secours ! dit le magistrat en se tournant vers la porte.

— Arrêtez ! exclama l'officier taborite, frappé d'une pensée soudaine.

Et saisissant le magistrat par la manche de son pourpoint, il l'éloigna de la porte sur le bouton de laquelle il avait déjà posé la main.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demanda ce dernier en regardant le taborite avec étonnement.

— Voyez, cria l'officier dont les yeux étaient fixés sur Henri, qui l'épée levée, se tenait toujours devant notre héroïne.

— Ah ! exclama le magistrat en apercevant l'objet qui avait attiré l'attention du Taborite.

Par une inspiration soudaine, le chevalier devina la cause de leur hésitation, et il brandit son épée de façon à faire mieux briller à leurs yeux la bague qu'il avait reçue de Zitzka.

— Que faire ? demanda l'officier en tirant le magistrat de côté.

— Notre devoir est clair, répondit ce dernier : le talisman porté par l'Autrichien, est plus puissant que tous les mandats et tous décrets du monde.

— C'est aussi mon opinion, répondit le Taborite.

— Chevalier de Brabant, dit le magistrat, dois-je comprendre que votre intention est d'empêcher l'arrestation de l'inconnu qui s'est rendu coupable d'une si grande trahison envers Zitzka ?

— Oui, tant que j'aurai la force de tenir cette épée, répondit Henri.

— Mais votre excellence a-t-elle bien réfléchi à quoi elle s'expose en entravant ainsi le cours de la justice ? demanda le magistrat.

— Ma résolution est inébranlable, répliqua le chevalier.

— Alors, ma responsabilité est à couvert, dit le magistrat ; et je n'ai plus qu'à m'incliner devant la secrète influence que vous possédez. Lieutenant, ordonnez à vos hommes de se retirer.

— Vos ordres vont être exécutés, répliqua le Taborite.

Et il quitta l'appartement.

— Je vous prie maintenant, dit le magistrat en regardant Blanche et puis en fixant les yeux sur le chevalier, de continuer

votre voyage aussitôt que possible ; car Zitzka lui-même n'avait pas prévu qu'il serait jamais fait un tel usage du talisman qu'il vous a donné.

Henri de Brabant allait répondre, lorsque l'officier taborite rentra dans la salle.

— Je viens d'apprendre, dit-il en s'adressant au magistrat, que Satanais est venue et qu'elle est même repartie ; nous pouvons donc, à présent, emmener notre prisonnière.

— Satanais ! exclama Henri en ayant peine à se remettre de l'étonnement que lui causait cette nouvelle. Est-ce bien possible ?

— Il n'y a pas dix minutes qu'elle est repartie, répliqua l'officier.

— Il faut que je vois Etna, dit le chevalier, il le faut absolument ; et je vous serais très-obligé, ajouta-t-il en s'adressant au magistrat, si vous daigniez lui demander de m'accorder une entrevue, qui, dans les circonstances actuelles, ne pourra que lui être pénible.

— Je vais me rendre chez elle, dit le vieillard, et je verrai si elle consent à vous donner quelques instants avant son départ.

Il sortit. Durant son absence Henri de Brabant tomba dans une rêverie ; et Blanche ne put retenir un soupir en pensant à l'émotion que lui avait causée la seule mention du nom de Satanais.

Soudain la porte s'ouvrit violemment, et le magistrat reparut, en proie à la plus vive excitation, et tenant par le bras Linda et Béatrice. Les deux jeunes filles avaient sur le visage une expression d'ineffable triomphe, et ne paraissaient nullement s'effrayer du péril auquel elles étaient exposées.

— Au nom du Ciel, qu'est-ce qu'il y a ? demanda l'officier taborite avec impatience.

— La prisonnière... Etna... s'est enfuie ! s'écria le magistrat.

Cette nouvelle causa à tout le monde le plus grand étonnement, excepté à Henri de Brabant, qui y était jusqu'à un certain point préparé.

Le magistrat fit subir un interrogatoire long et minutieux à Linda et à Béatrice, à l'hôtelier et à sa femme, ainsi qu'aux sentineilles qui avaient été de garde dans le corridor. Gondibert raconta la conversation qu'il avait eue avec Linda, et ses réponses prouvèrent qu'en tout il avait été de bonne foi. L'aubergiste affirma qu'il avait rencontré Satanais au bas de l'escalier, au moment où elle sortait par la cour, et qu'en passant à côté de lui, elle lui avait rendu poliment son salut, et s'était ensuite éloignée rapidement. Il ajouta qu'il avait fait part de cet incident à sa femme, et que celle-ci n'avait pu s'empêcher de s'étonner du mystère que Satanais, qui était bien connue d'eux, mettait à cette visite.

Le magistrat voulut s'assurer de Linda et de Béatrice, mais Henri de Brabant insista pour qu'on les laissât en liberté, et, à cette occasion, il éprouva de nouveau l'influence de la bague de Zitzka.

— Où comptez-vous aller, jeunes filles, et quelles instructions vous a laissées votre maîtresse, demanda le chevalier à Linda et à Béatrice, lorsque le magistrat et le lieutenant se furent retirés.

— Nous n'aurions rien à désirer si Votre Excellence daignait nous permettre de continuer notre voyage sous sa protection, absolument comme si notre maîtresse était avec nous, répondit Linda ; nous avons l'assurance qu'avant vingt-quatre heures nous recevrons une certaine communication.

— En ce cas, apprêtons-nous à partir, dit Henri. J'ai donné des ordres pour que le malheureux Ermach soit enterré déceintement.

L'on se remit en route, et, à neuf heures du soir, l'on s'arrêta à une autre auberge située sur le bord du chemin.

XLI

Blanche et Etna. -- Une étrange disparition

C'était à l'heure solennelle et mystérieuse où la lumière lutte avec les ténèbres, et où les objets commencent à devenir visibles. Soudain, Blanche, qui dormait d'un sommeil profond, fut éveillée par une exclamation de surprise qui retentit à ses oreilles.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

POUR LA

Chapelle du Collège de Ste. Anne

(Suite.)

- Florence DeGuise, écr., N. P. Ste. Anne. \$5.00
- M. Jos. Ouellet, march., Ste. Anne 1.00
- M. Ernest Ouellet, capitaine de milice volontaire, Ste. Anne. 1.00
- F. E. Juneau, écr, inspecteur des écoles, Québec. 3.00
- M. F. X. Huot, Québec. 2.00
- M. Louis Blanchet, St. Roch des Aulnais 1.00
- Révd M. McGauran, St. Patrice, Québec 10.00
- Salluste Roy, écr., M. D. St. Jean Port-Joli 4.00
- James R. McDonald, écr., Ste. Anne 1.00
- M. Stephen McDonald, Ste. Anne. 1.00
- M. William McDonald, Ste. Anne. .25
- M. D. McDonald, Ste. Anne. .25
- Ls. Tremblay, écr., M. D., St. Roch des Aulnais. 1.50
- Révd N. Pelletier, Stanfold, (2de souscription. 5.00
- M. Joseph Roy, Ste. Anne. 2.00
- M. Magloire Blanchet, St. Jean Port-Joli 3.00
- M. Achille Beaubien, élève du Coll. Jos. Deslauriers, écr, Québec. 2.50
- Révd M. T. A. DeGaspé, St. Joseph de Lévis. 5.00
- Jules Casgrain, écr., N. P., L'Islet 2.00
- Eug. Casgrain, écr., arp., L'Islet. 3.00
- Louis Roy, écr., M. D., Québec. 10.00
- M. David Ouellet, architecte, N. D. de Lévis, (2me souscription) 4.00
- Révd E. Beaubien, N. D. du Portage 4.00
- Révd J. E. Michaud, St. Onésime. 2.00
- O. Martineau, écr., N. P., Ste. Anne 4.00
- M. P. G. Dumas, économiste, séminaire de Rimouski 1.00
- M. Octave Montminy, marchand, St. Roch de Québec. 6.00
- Révd F. Chouinard, Directeur du Collège Rigaud. 2.00
- M. Adjuitor Beaulieu, Kamouraska. 1.00
- M. Jules Dupuis, St. Roch des Aulnais. 1.00
- Un ami. 2.00
- Révd Ludger Marceau, St. Anselme 4.00
- M. A. Collet, ecclésiastique, Archevêché de Québec. 8.00
- Alexandre Gagnon, écr., N. P., Ste. Hélène 4.00
- Révd E. V. Dion, Ste. Hénédiène. 8.00
- Un ami. 10.00
- Alphonse Langlais, écr., avocat, Kamouraska. 3.00
- Révd Josué Lepage, évêché de Rimouski. 5.00
- Une dame. 1.00
- M. Ludger Têtu, Rivière-Ouelle. 1.00
- Révd Jos. Ouellet, Shédiac, Grande Digue, N.-B. 6.00
- M. Grégoire Lapointe, conducteur de la malle Grand Tronc. 1.00
- Un ami. 2.00
- M. C. Bégin, Rivière-Ouelle, (2me souscription). 7.00

C. F. Dionne, écr., St. Antoine de Tilly. 4.00
 M. Omer Martineau, élève du Coll. 5.00
 (A continuer.)

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE

STE. ANNE DE LA POCATIERE

Aubut, Rémi	Bouchard, Adolphe
Bérubé, N.	Bossé, Luce
Bérubé, Nicolas	Bossé, Clémentine
Blanchet, Henri	Boucher, Clément
Caron, Pierre	Cantley, Lieut.
Caron, Louis	Dubé, Alexandre
Dostou, Pierre	Gagnon, Pierre
Gagné, Ovide	Michaud, Israël
Marchand, Octave	Ouellet, Joseph
Picard, Joseph	Petit, François
Pelletier, Joseph	Pelletier, Charles
Rouleau, Octave	Sirois, Paul
Sirois, Magloire	Sirois, Joseph

22 juillet 1869. J. DIONNE, M. P.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
 Division Rivière-du-Loup

STATIONS	Tous les jours		Train Mixte	
	Malle Aller	Malle Retour	Aller Mardi Jeudi Samedi	Retour Lundi Mercredi Vendredi
Pointe-Lévi	9-00	8-55	12-30	4-00
Hadlow	9-00	8-55	12-30	4-00
Chaudière Curve	9-23	8-30	1-05	3-25
St. Jean Chrysost	9-33	8-20	1-25	3-15
St. Henri	9-45	8-05	1-45	2-55
St. Charles	10-10	7-45	2-20	2-25
St. Michel	10-25	7-30	2-43	2-00
St. Valier	10-35	7-20	3-00	1-15
St. François	10-48	7-07	3-20	1-25
St. Pierre	10-55	6-58	3-32	1-10
St. Thomas	11-15	6-45	3-55	12-50
Cap St. Ignace	11-35	6-25	4-20	12-25
L'Anse à Giles	11-43	6-15	4-30	12-10
L'Islet	11-55	6-05	4-45	11-55
Trois-Saumons	12-17	5-13	5-10	11-20
St. Jean Port-Joli	12-30	5-30	5-30	11-00
Elgin Road	12-40	5-20	5-45	10-40
St. Roch	12-50	5-10	6-05	10-25
Ste. Anne	1-10	4-50	6-40	9-55
Rivière-Ouelle	1-27	4-35	7-05	9-30
St. Denis	1-40	4-22	7-25	9-05
St. Paschal	1-55	4-10	7-55	8-45
Ste. Hélène	2-10	3-52	8-25	8-20
St. André	2-18	3-43	8-35	8-05
St. Alexandre	2-28	3-35	8-55	7-50
Lake Road	2-43	3-20	9-20	7-25
Riv. du-Loup	3-00	3-20	9-45	7-00

Le Train d'Excursion dont nous donnons le tableau des heures de l'aller et retour partira de la Pointe-Lévi tous les samedis après-midi, à 3 h. 15 m. Il partira de la Rivière-du-Loup tous les lundis à 5 h. 45 m. du matin. Ce Train remplacera les samedis et lundis le Train régulier de la malle.

All. Ret.	18-15	11-15	10-45	10-30	10-10	9-50	9-38	9-20	9-00	8-45	8-30	8-05	7-45	7-25	7-10	6-45	6-15	5-45
18-15	11-15	10-45	10-30	10-10	9-50	9-38	9-20	9-00	8-45	8-30	8-05	7-45	7-25	7-10	6-45	6-15	5-45	

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes: Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

A VENDRE

Le soussigné offre en vente une terre de 31 arpents de largeur sur 28 de profondeur, située à 20 arpents de l'Eglise de St. Onésime. Il y a sur cette terre un magnifique verger.
 Pour conditions de vente, s'adresser à HENRI LIZOTTE à Ste. Anne de la Pocatière.

VIN DE MESSE

J'ai fait l'analyse du Vin de Messe vendu par MM. Garani & Trudel, libraires, et n'ai trouvé dans ce vin aucune substance qui annonce falsification ou adulation. En conséquence, je puis le recommander. Ce Vin convient très-bien aux malades et aux personnes faibles.
 J. A. H. LARUE,
 Québec, 9 juillet 1869. M. A. M. D. L.



DÉPARTEMENT

DU

SECRETAIRE D'ETAT

OTTAWA, 23 Juin, 1869.

A VIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas du signalement de la personne, attesté par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

HECTOR LANGEVIN, Secrétaire d'Etat

J. B. C. HEBERT, NOTAIRE

Le Soussigné a transporté sa résidence et son Etude, en la maison ci-devant occupée par feu le Notaire Ant. A. Parent, au No. 21, rue St. Joseph, Haute-Ville, Québec.

J. B. C. HEBERT, Notaire

7 mai 1869

PHOTOGRAPHIES

A vendre à la Librairie Agricole de la Gazette des Campagnes les photographies ci-dessous mentionnées

- 1o. Photographie de la réunion du 17 juin
- 2o. Photographie de la façade du Collège
- 3o. Photographie de l'intérieur de la Chapelle du Collège
- 4o. Photographie du Belvédère de la cour de recreation des élèves du Collège
- 5o. Photographie du petit oratoire au pied de la montagne.

F. H. PROULX, Imp. Edit.